



## INNOVATION

# QUATRE VÉHICULES DU FUTUR SUR LA LIGNE DE DÉPART

**Leurs automobiles devaient avoir une autonomie de 150 km, pouvoir rouler à 110 km/h, coûter environ 10 000 € et émettre moins de 60 g de CO<sub>2</sub> par kilomètre.** Le conseil général des Yvelines a présenté hier les quatre entreprises lauréates de son appel à projet pour la réalisation du véhicule urbain du futur. Chacune recevra une subvention, pour un total de 3 millions d'euros, afin de réaliser un prototype. Les quatre véhicules gagnants, sélectionnés parmi 41 dossiers, devaient être présentés en 2011, lors d'un salon international.

La seule consigne étant l'innovation, les ingénieurs s'en sont donnés à cœur joie. L'Astute Car d'Akka Technologies, qui sera allégée pour permettre jusqu'à 300 km d'autonomie, aura des commandes entièrement électriques, comme les avions. La carrosserie de la Modulgo, d'Induct, sera en polymères à base d'alcool végétal, 100 % recyclables. Pas besoin de la brancher : ses batteries se rechargeront par induction. L'Eclectic 2.0, de Venturi, sera équipée d'une batterie au lithium nouvelle génération et d'un calculateur permettant

d'échanger avec un téléphone mobile via le wi-fi. Enfin, Moov'Eco, de Muses, a été conçue comme une « plate-forme de mobilité » sur laquelle se fixe une « caisse » modulable, pour trois à six personnes. Point commun entre ces véhicules : ils pourront être utilisés par les systèmes d'autopartage. C'est aussi ça, le véhicule du futur. ■ HÉLÈNE COLAU



L'Astute Car, d'Akka Technologies.